DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

Arrondissement d'Etampes
Canton d'Arpajon

N°	2024	015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOISSY-SOUS-SAINT YON

DATE DE CONVO 22 MARS 20		L'an deux mille vingt quatre Le vingt-huit mars
DATE D'AFFICHAGE 4 AVRIL 2024		Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur PICHON Jean-Marc, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS		<u>Etaient présent(e)s</u> : M. PICHON Jean-Marc – M. SAADA Raoul – Mme MOUNOURY Aurélie – M. IBOUADILENE Francis – Mme CAZADE-SAADA
EN EXERCICE :	27	Claire – M. LOURS Xavier – Mme COURTOIS Cécile – M. GAUTHIER Dominique – M. REYNAUD Max – M. DA SILVA Frédéric – Mme BLAIZE Sophie – M. LAURENT Eric – Mme BONNASSEAU Patricia – M. FAUCHÉ
PRESENTS:	15	Fabien – Mme PEDRONO Anne-Marie.
VOTANTS:	21	Absent(e)s représenté(e)s: Mme DUCHOSAL Christine – M. DUCHOSAL Frédérick – Mme SCACCHI Anne – M. LION Robert – M. TISCHENBACH Thierry – Mme COLLIN Monique.
		Absent(e)s non représenté(e)s: Mme MOAL Sylvie – Mme LEROMAIN Nadège – Mme HEMON Alexandra – M. DORIZON Maurice – Mme BILIEN Carine – M. GOFF Jullian.
		Monsieur LAURENT Eric a été désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 7 MARS 2024

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 mars 2024.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, Après en avoir délibéré, À l'unanimité,

ADOPTE le procès-verbal de la séance du 7 mars 2024.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 091-219100856-20240328-DEL2024-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024 Publication : 04/04/2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Le Maire,

lean-Marc PICHON